

**COMMUNE
DE
FÉROLLES
45150**

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 NOVEMBRE 2020**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 30 octobre 2020, s'est réuni le vendredi 06 novembre 2020 à 18h30, Salle des fêtes, en séance ordinaire publique, sous la présidence de Monsieur David DUPUIS, Maire de Férolles.

Présents : M. BOITARD J.F., M. BRILLANT P., Mme COUANNAULT S., Mme JANVRIN A.M., M. LEBOEUF A., M. LELIEVRE P.E., M. MANTEAU N., Mme POPLAIN S., Mme REVERDY C., M. SIRE C., M. SORET R., Mme THEBAULT S., Mme VACQUEREL A.

Absents excusés : Mme MOIZARD D. qui a donné pouvoir à Mme POPLAIN S.

Le quorum étant atteint (article L. 2121-17 du CGCT), le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Arnaud LEBOEUF est nommé Secrétaire de séance.

Le compte rendu du 02 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal ne pouvant être suivi par le public du fait du confinement obligatoire et n'ayant pas les moyens matériels de retransmettre la séance, Monsieur le Maire propose de voter le « Huis clos ». Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Avant de commencer la séance, une minute de silence est observée en hommage à Samuel PATY, professeur d'histoire assassiné à Conflans Saintes Honorine, ainsi qu'aux trois victimes des attentats de Nice.

La municipalité adresse l'expression de ses plus sincères condoléances aux familles de ces victimes innocentes.

COMMUNE

MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RÉNOVATION ET L'EXTENSION DES LOCAUX DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation lourde et d'extension des locaux de la mairie.

Ce programme permettra d'apporter de meilleures conditions d'accueil du public, une optimisation des conditions de travail des agents administratifs et des élus, une amélioration des conditions d'archivages ainsi qu'une remise aux normes des équipements électriques et des performances énergétiques du bâtiment (isolation, chauffage, ventilation).

- Après concertation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une consultation de marché ayant mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension des locaux de la mairie. Le Conseil Municipal valide cette décision à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION "VOLET 3" AU DÉPARTEMENT DU LOIRET

Le Département du Loiret lance annuellement un appel à projet d'intérêt communal afin d'accompagner les communes dans leur projet

A ce titre, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention pour la rénovation lourde et l'extension des locaux de la mairie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre du volet 3 et signer tous documents s'y rapportant.

DEMANDE DE SUBVENTION "VOLET 3 TER" AU DÉPARTEMENT DU LOIRET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du remplacement de la signalétique route de Darvoy et route de la Ferté (RD921), il convient de faire une demande de subvention au Conseil Départemental au titre du "volet 3 ter" : travaux relatifs aux aménagements de sécurité sur route départementale en agglomération.

La demande concerne l'ensemble de la signalétique des feux tricolores du carrefour. Le coût s'élève à 11 900,04 € HT.

Monsieur le Maire rappelle également qu'une demande de financement sera effectuée au titre des crédits d'Etat (produit des amendes de police et de la redevance sur les mines de pétrole). Ces crédits sont répartis par les conseillers départementaux dans la limite de l'enveloppe allouée à chaque canton.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la demande de subvention au titre du Volet 3 ter des aides départementales, ainsi que la demande des crédits d'Etat pour l'ensemble des travaux programmés et autorise Monsieur le Maire à déposer ces demandes de subvention auprès du Conseil Départemental.

NOMINATION DES AGENTS RECENSEURS POUR L'OPÉRATION DE RECENSEMENT 2021

Monsieur le Maire informe que pour le bon déroulement de l'enquête de recensement de la population, qui se déroulera **du 21 janvier au 20 février 2021**, il est nécessaire de créer deux emplois d'agents recenseurs.

- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et, à l'unanimité :
 - Décide, en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, de la création de 2 emplois d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet pour la période allant du 21 janvier au 20 février 2021.
 - Nomme Madame Maryse BALOU et Madame Valérie BARRUET agents recenseurs pour l'opération de recensement 2021.
 - Autorise Monsieur le Maire à prendre les arrêtés de nomination correspondant aux agents recenseurs.

ASSAINISSEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SERVICE SPANC 2019

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2019 du SPANC relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement non collectif géré par la communauté de Communes des Loges. Dans ce rapport, sont reprises les caractéristiques techniques du service, la tarification ainsi que les indicateurs de performance.

- Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents chapitres de ce rapport, et après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

- Travaux en cours :
 - Travaux d'aménagement de sécurité RD12 à Villiers : l'aménagement paysager est en cours de réalisation. La signalétique du Département à l'entrée et sortie du hameau sera installée prochainement.
La réception du chantier est prévue le 20 novembre prochain.
 - Travaux d'entretien communal :
 - les fondations pour une cabane de rangement à l'école sont en cours de réalisation
 - le nettoyage et la désinfection des bâtiments communaux se poursuit malgré l'interdiction d'utilisation des équipements pour les diverses associations de la commune. Le protocole a été renforcé à l'école et au restaurant scolaire.
 - Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une annonce a été mise en ligne sur le site emploi territorial afin de recruter un agent administratif, en vue du départ à la retraite de Mme Maryse BALOU le 31 décembre prochain.
Il est également proposé le recrutement d'un agent technique à temps complet pour tout ce qui concerne l'entretien des réseaux, des voiries et des espaces verts.
 - Il est proposé de faire l'acquisition d'un petit tracteur polyvalent conforme à la réglementation routière pour assurer des travaux de tonte et d'entretien divers sur l'ensemble de la commune en remplacement du tracteur tondeuse autoportée actuel. Une enveloppe de l'ordre de 15 000€ sera affectée à cet investissement sur le budget 2021.
 - Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Comité Départemental du Fleurissement (SHOL) en date du 1er octobre 2020, informant de la décision du jury d'attribuer à la commune de FEROLLES, le panneau "**Village Fleuri**" du Loiret.
 - Plusieurs demandes de subvention pour des associations sont présentées : Maison Familiales de Férolles, Prévention Routière et Fédération des Aveugles de France. Cette dernière demande sera transmise au CCAS de Férolles.
 - Remerciements de l'association ADICARE pour l'aide financière apportée à leurs œuvres.

- Monsieur le Maire fait part du courrier d'un administré relatif aux canons effaroucheurs. En partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Loiret, une plaquette d'information sur l'utilisation de ce type de matériel sera prochainement distribuée.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Sylvie POPLAIN expose les évènements à venir avec le Centre Communal d'Action Sociale :
 - La **Banque Alimentaire** aura lieu le 27 novembre pour les écoles et le **28 novembre 2020** pour les administrés de 09h à 12h à la mairie.
 - Le **Téléthon**, en partenariat avec les associations de la commune, **est annulé** étant donné le contexte sanitaire actuel. Toutefois, les activités de création d'objets des écoles maternelle et primaire de Férolles avec le partenariat des élèves de la Maison Familiale de Férolles sont maintenues. Une urne pour recevoir les dons sera installée à la Mairie.
 - Suite à l'annulation du repas des anciens, des colis seront distribués début décembre par les membres du CCAS à toutes les personnes âgées de 71 ans et plus.

Par ailleurs, elle fait part des réunions des commissions "communication" et "santé" de la communauté de communes des Loges les 05 et 12 octobre derniers où il a été abordé respectivement le projet d'harmonisation ou de refonte commun des sites Internet et le recensement des professionnels de santé sur le territoire de la Communauté de Communes des Loges.
- Madame Agnès VACQUEREL fait part de sa participation à la réunion de la commission "petite enfance " de la CCL le 26.10.2020. Un état des lieux des haltes garderies et multi-accueils est en cours sur l'ensemble du territoire.
- Monsieur Arnaud LEBOEUF informe l'assemblée de la mise en place du nouveau protocole aux écoles et souligne le travail des agents municipaux qui assurent le maintien du suivi sanitaire.
- Madame Sidonie THÉBAULT annonce le report du projet de fabrication de la maison du Père Noël à 2021. Cependant, une boîte aux lettres pour le Père Noël ainsi qu'un sapin décoré seront installés près de l'école.
À la suite de plusieurs témoignages, elle alerte les élus concernant une baisse de moral chez les personnes vulnérables dont elle s'occupe au sein du CCAS.
- Monsieur Pierre-Edmond LELIÈVRE fait le point de la réunion organisée avec la gendarmerie le 28 octobre 2020 relative à la participation citoyenne. Le conseil municipal approuve cette démarche et organisera une réunion publique pour informer les habitants dès que la situation sanitaire le permettra afin d'expliquer les grands principes de la démarche citoyenne.
- Madame Stéphanie COUANNAULT fait part de la commission tourisme de la CCL du 06 octobre dernier. Le bilan touristique 2020 est peu fiable du fait de la pandémie.
Les boucles à vélos vont être testées par les membres de la commission et il sera listé l'ensemble des points attractifs du parcours (point pique-nique, borne de recharge ...).
Elle évoque "La Route Européenne d'Artagnan". De Lupiac en Gascogne (France), lieu de naissance de ce personnage emblématique, à Maastricht (Pays-Bas), où il a trouvé la mort, ce circuit de randonnée équestre passe en Val de Loire.
Un dernier point est rapporté sur la continuité des aménagements sécurité à l'étang de la Vallée à Combreaux.
- Monsieur Charles SIRE informe le conseil municipal du travail en cours sur la révision des contrats d'électricité conformément à la fin des tarifs réglementés. Les contrats de téléphonie feront également l'objet d'une révision.
- Monsieur le Maire indique que la cérémonie de commémoration du 11 novembre sera limitée à la présence de quelques élus, compte tenu du respect des règles du confinement et du protocole sanitaire. Une gerbe sera déposée en hommage aux combattants de la 1^{ère} guerre mondiale, ainsi qu'à l'ensemble des militaires tombés au cours des différentes opérations qui engage la France à travers le monde.

INFORMATIONS HORS CONSEIL

